



**RAPPORT  
ANNUEL  
DES ACTIVITÉS  
DU SYNDICAT  
2021-2022**

**Votre comité exécutif**

Gabrielle Messier, présidente

Cynthia Lemay, trésorière

Annie Laflamme, secrétaire

Pascale Dufresne, vice-présidente

Bianka Laurencelle, vice-présidente

Martine Gervais, vice-présidente

Mélanie Vézina, vice-présidente

# INTRODUCTION

Le Syndicat du soutien scolaire Chemin-du-Roy (CSN) représente, comme son nom l'indique, le personnel de soutien du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy. Il est issu de la fusion des syndicats du personnel de soutien des commissions scolaires de Trois-Rivières et Samuel-de Champlain, auxquels s'est ajouté le personnel de soutien des commissions scolaires de Chavigny et De Grandpré au moment de la fusion des commissions scolaires en 1998. Il compte près de 1 300 membres.

La CSN compte environ 300 000 membres provenant principalement du Québec. C'est la centrale qui compte le plus de membres au niveau du secteur public et parapublic. Le territoire de la CSN est divisé au Québec en 13 régions, dont celle du Cœur-du-Québec, qui compte près de 16 500 membres et où nous sommes l'un des 107 syndicats.

Par nos cotisations syndicales, nous nous assurons d'avoir tous les services nécessaires à la défense de nos conditions de travail, mais aussi à la défense de nos droits de citoyen avec les interventions politiques de la CSN. Pour la CSN, ses membres doivent non seulement avoir de bonnes conditions de travail, mais aussi de bonnes conditions de vie (soins de santé, éducation, assurance-emploi, etc.).

Plus près de vous, les membres de votre comité exécutif s'assurent que votre convention collective est respectée, que votre employeur voit à un milieu de travail sain et exempt de danger et il voit aussi à la défense de vos droits. Il tente de développer une vie syndicale et surtout de vous permettre de vous exprimer et de faire vos choix.

Pour se faire, votre syndicat dispose d'un local situé à l'École Saint-Paul où vous pouvez rejoindre une personne officielle qui répondra à vos questions et tentera de résoudre les difficultés auxquelles vous pouvez faire face. Chaque dossier est traité de façon confidentielle par les personnes officielles que vous avez élues lors des assemblées générales qui se tiennent au moins une fois par année.

Malheureusement, un rapport annuel traite davantage de dossiers collectifs, mais il ne faut pas ignorer notre première mission qui est de répondre aux nombreuses demandes que nous recevons chaque jour, par téléphone ou par courriel. Nous ne pouvons passer sous silence cette portion de notre occupation du temps qui est majeure. Elle consiste à accueillir près d'une dizaine de questionnements, de plaintes, et ce, chaque jour et d'en faire le suivi. Certains dossiers nous demandent parfois plusieurs validations.

Comme nous sommes également des travailleurs détenant un poste de personnel de soutien, nous provenons de différents milieux de travail et notre expérience est aussi différente. Les membres du comité exécutif doivent s'approprier la convention collective et toutes ses nombreuses subtilités, ce qui n'est pas toujours simple. Dans un contexte de compressions budgétaires pour l'employeur, les dossiers sont probablement plus nombreux et les demandes sont exigeantes. Le temps et l'expérience permettront à chacun de faire valoir ses forces et de les mettre à profit. Nous sommes remplis de bonne volonté et espérons offrir le meilleur service aux membres de notre syndicat, en tenant compte des différentes contraintes (humaines et financières) avec lesquelles nous devons composer.

Solidarité,

Votre comité exécutif

# 1 Nos travaux:

## Dossiers

### 1.1 Réorganisation en imprimerie

Le syndicat a été interpellé pour le dossier du remaniement en imprimerie. Le CSS a entrepris de créer un logiciel pour le système d'imprimerie. L'implantation de ce logiciel est de longue haleine, ce qui entraîne des surplus de travail aux opérateurs et opératrices. Il a fallu que les ressources matérielles trouvent des solutions pour faciliter le travail le plus possible. L'implantation devrait se finaliser en novembre 2022.

### 1.2 Réorganisation des postes de TES (plancher) à 30 heures

Le CSS a effectué en 2022 une réorganisation majeure des postes de TES « plancher ». Pour contrer l'exode du personnel vers d'autres organisations et apporter une plus grande stabilité dans les écoles, les postes de ces éducateurs et éducatrices spécialisés ont tous été établis à 30 heures. Cette réorganisation a suscité beaucoup d'inquiétude et de questionnements chez le personnel en adaptation scolaire. L'exécutif a libéré une personne officielle supplémentaire, d'avril à juin, principalement pour chapeauter ce dossier, répondre aux membres et travailler avec les RH pour mener à bien ce projet, en respect de la convention collective.

### 1.3 Réorganisation ressources matérielles

L'employeur nous a approchés afin de mettre en place une structure de mise en disponibilité auprès des ouvriers spécialisés relevant des Ressources matérielles, afin de pouvoir répondre aux appels d'urgence. Nous avons consulté les ouvriers et fait différentes propositions de modifications à l'employeur, qui ont été acceptées. Ce qui nous a amenés à signer l'entente permettant d'apporter cette nouvelle façon de faire. Également, l'employeur souhaitait nommer 2 chefs d'équipe qui recevront la prime pour le travail effectué, qui consistera principalement à répartir les billets de demande de travaux entre les ouvriers.

### 1.4 Heures supplémentaires

Un dossier qui touche plusieurs membres du personnel de soutien et sur lequel nous sommes régulièrement interpellés. Nous avons sollicité une rencontre avec l'employeur pour nous assurer qu'il avait la même compréhension que nous des clauses de la convention collective qui concernent les heures supplémentaires. Nous avons par la suite, fait parvenir aux membres un sondage pour bien connaître la réalité. Nous avons par la suite été en mesure de faire un portrait bien réel à l'employeur. Celui-ci a fait une clarification auprès des directions d'établissement à ce sujet. Nous avons également fait un compte rendu aux membres à l'assemblée générale.

## **1.5 Site Web**

Le site Web du syndicat étant désuet, le comité exécutif a pris la décision de le refaire afin de le mettre au goût du jour. Le but étant de le rendre plus attrayant et faciliter sa mise à jour.

## **1.6 Soirées d'information**

Dans l'objectif d'informer les membres de leur droit, nous avons tenu 3 soirées d'information par secteur d'emploi sur la convention collective. Nous avons pu aborder de façon spécifique les particularités de chacun des secteurs d'emplois, comme par exemple, le mouvement de personnel et la séquence des remplacements qui sont différents d'un secteur à l'autre. Nous avons également tenu notre rencontre annuelle d'accueil aux nouveaux membres, lors de laquelle nous avons offert un souper et discuté avec les membres présents du rôle du syndicat, et donner différentes informations pertinentes et à surveiller lorsque nous sommes de nouveaux employés.

## **1.7 Service de garde**

Avec un souci d'améliorer certains aspects de travail dans les services de garde, nous avons analysé différentes possibilités. Nous avons identifié deux pistes d'améliorations possibles, soit d'utiliser le mouvement de personnel (rappel au travail) prévu à la convention collective plutôt que celui prévu à nos adaptations locales et l'annualisation des horaires. Un travail sérieux d'analyse, de recherche de consultation a été nécessaire. Les membres du secteur SDG ont été consultés et les travaux se poursuivront en 2022-2023.

## **1.8 Journée du personnel de soutien**

Pour souligner la journée du personnel de soutien 2021, nous avons fait préparer une tablette de chocolat (noir et au lait) à chaque membre du personnel de soutien. Nous avons fait faire un emballage personnalisé avec notre logo du syndicat et avec un petit mot de remerciement. Nous avons assuré la livraison dans chacun des établissements.

## **1.9 Négociations**

Bien que la convention collective ait été signée en décembre 2021, nous devons consulter les membres pour la ronde de négociation 2023. Nous avons tenu 3 soirées de consultation, une au secteur des services de garde, une au secteur de l'adaptation scolaire et une au secteur général, par la suite, nous avons transmis les suggestions de revendications au comité de négociation du Secteur scolaire. Une consultation a également eu lieu sous forme de sondage concernant les enjeux de négociation de la table centrale.

## 2 Les comités de travail

### 2.1 Le Conseil syndical

Ce comité est composé de personnes provenant des secteurs d'emplois que nous représentons.

Secteur  
administratif

- Manon Deschenes
- Manon Théroux
- 

Secteur soutien  
manuel

- Michel Guillemette
- Erick Marquis
- David Dupuis

Secteur  
adaptation  
scolaire

- Caroline Doyon
- Stéphane Morency
- 

Secteur service  
de garde

- Amélie Ross-Désilets
- Mélanie Godin-Fournier
- Sylvain St-Pierre

### 2.2 Comité des services de garde :

Avec comme responsable du comité, Cynthia Lemay, le comité s'est rencontré le 6 mai et les 10 et 13 juin 2022, il était formé des personnes suivantes :

- Dominique Arsenault Montembeault, éducatrice en service de garde
- Claire Lafleur, éducatrice en service de garde
- Pascale Jutras, technicienne en service de garde
- Sylvain St-Pierre, éducateur en service de garde (conseil syndical)
- Annie Laflamme, technicienne en service de garde (exécutif)
- Mélanie Godin Fournier, éducatrice en service de garde (conseil syndical)
- Amélie Ross-Désilets, éducatrice en service de garde (conseil syndical)

Principaux dossiers du comité

- Vérification du plan des effectifs
- Orientation de la séance d'affectation du 28 juin 2022

- Préparation de l'assemblée de secteur (proposition du mouvement de personnel selon la convention collective) et présentation de l'annualisation des postes en service de garde pour l'année scolaire 2022-2023.

### **2.3 Comité adaptation scolaire :**

Sous la responsabilité de Martine Gervais, le comité ad hoc en adaptation scolaire s'est rencontré en début juin pour faire la vérification du plan des effectifs. Les personnes présentes étaient Martine Gervais, Caroline Doyon et Stéphane Morency, techniciens et techniciennes en éducation spécialisée ainsi que Pascale Dufresne, technicienne interprète.

Principaux dossiers :

- Vérification du plan des effectifs et des changements à la suite de la réorganisation des postes 30 heures
- Préparation de l'assemblée de secteur

### **2.4 Comité de perfectionnement :**

Avec la partie patronale, l'équipe syndicale formée des vice-présidentes Mélanie Vézina et Pascale Dufresne, se rencontre pour autoriser les demandes de perfectionnement que les membres du personnel de soutien soumettent aux ressources humaines. Il faut s'assurer de prévoir des formations qui conviennent aux membres.

L'année 2021-2022 a été jalonnée de certains perfectionnements collectifs en plus des perfectionnements individuels.

- L'AEC sur les troubles du spectre de l'autisme du Cégep de Victoriaville se poursuit.
- Le 13 avril 2022 avait lieu la formation Retraite Québec/ RREGOP en virtuel.
- Nouvelle cohorte de l'AEC sur les troubles du spectre de l'autisme avec le Cégep de Victoriaville a débuté le 5 janvier 2022.
- Deux groupes d'Excel de base ont été mis sur pieds du 7 mars 2022 au 25 avril 2022.

### **2.5 Comité de Santé et sécurité au travail :**

Pascale Dufresne, vice-présidente à l'exécutif, est responsable du comité qui est formé de :

- Isabelle Rivest, éducatrice en service de garde
- David Dupuis, ouvrier certifié d'entretien
- Maryse Deschênes, technicienne en éducation spécialisée
- Catherine Cinq-Mars, technicienne en bâtiments

Les bases du comité sont la prévention, l'information, la formation et le soutien aux membres. Le comité s'est réuni en Teams en comité paritaire pour le personnel de soutien en santé et en sécurité au travail le 12 octobre 2021, le 30 novembre 2021 et le 22 mars 2022. Le comité paritaire s'est penché sur différents dossiers :

- Violence des élèves envers le personnel
- Préparation de l'atelier sur la civilité (premier atelier le 24 mai 2022)
- Ventilation, plusieurs rencontres avec l'employeur et la CNESST
- Camions en conformité avec la santé et la sécurité des travailleurs.
- Comité de mise à niveau des laboratoires (8 avril 2022)
- Tournée préventive (22 octobre 2021)
- Rapports d'accidents

- Équipements de protection individuelle

À la suite d'accidents de travail et de lésions physiques, des dossiers ont été traités sur l'emploi convenable avec l'employeur et la CNESST.



Des dossiers sur le harcèlement ont aussi été traités.

Le PL59 sur la réforme du régime de santé et sécurité au travail est maintenant la loi 27 depuis septembre 2021. Plusieurs manifestations, des conférences et des formations sur la loi 27 ont été faites. Il faudra être prêt à faire un comité paritaire en santé et sécurité au travail avec les enseignants et les professionnels. Notre comité paritaire du soutien en santé et sécurité au travail est protégé par nos adaptations locales.

La semaine de la santé et de la sécurité au travail du 17 au 22 octobre 2021 a été soulignée avec des publications Facebook.

La journée nationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail a été soulignée le 28 avril 2022 avec une manifestation intersyndicale devant les bureaux du ministre Boulet.

## **2.6 Comité de relation de travail**

Voici les personnes qui représentaient le personnel de soutien lors des CRT :

- Gabrielle Messier
- Cynthia Lemay
- Bianka Laurencelle ou Martine Gervais
- Mélanie Vézina

Quelques sujets traités :

- Perfectionnement
- Postes particuliers
- Règles budgétaires en SDG
- Réorganisation (imprimerie, ressources matérielles, TES)
- Heures supplémentaires
- Modification mouvement de personnel en SDG
- Fonctionnement retour progressif
- Attraction et rétention du personnel de soutien
- Encadrement télétravail
- Formation pour l'adaptation scolaire
- Plan des effectifs et séances d'affectation secteur général, secteur adaptation scolaire et secteur service de garde
- Frais de déplacement
- Surcharge de travail
- Délai de la convention collective à respecter
- Dossiers personnels, etc.

### 3 Rencontres

#### 3.1 Les instances

Par notre affiliation à la CSN, nous sommes conviés à participer à plusieurs instances auxquelles notre délégation a droit de parole et de vote.

	Conseil central	Secteur scolaire	Secteur public
<b>2021</b>	AGA 14 octobre 2021	20-21-22 octobre 2021 10 décembre 2021 (spécial) 16 décembre 2021 (spécial)	26 octobre 2021
<b>2022</b>	10 <sup>e</sup> congrès 18-19-20 mai 2022	14 janvier 2022 21 janvier 2022 14-15-16 mars 2022 5 avril 2022 (zoom) 25-26-27 mai 2022	23-24-25 février 2022  3-4-5 mai 2022  30-31 mai 2022

#### 3.2 Les lieux de décisions des membres

Dans nos statuts et règlements, des mécanismes sont prévus afin que tous les membres puissent s'exprimer et prendre les décisions pour l'avenir du syndicat. Que ce soit pour décider de nos conditions de travail ou des personnes qui vous représenteront, vous avez votre mot à dire. Voici donc les rencontres que nous avons tenues cette année :

<b>RENCONTRES LOCALES (du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022)</b>				
	Assemblée générale	Conseil Syndical	Comité exécutif	Assemblée de secteur
<b>2021</b>	2 septembre 2021 18 novembre 2021	24 août 2021 8 novembre 2021	19 août 2021 23 sept. 2021 19 oct. 2021 28 octobre 2021 17 nov. 2021 15 déc. 2021	
<b>2022</b>	26 avril 2022	13 avril 2022	26 janvier 2022 16 février 2022 23 mars 2022 19 avril 2022 12 mai 2022 16 juin 2022 28-29-30 juin 2022 (Bilan et perspectives)	16 mai 2022 (Général)  13 juin 2022 (Adapt.)  18 mai 2022 (sdg)  22 juin 2022 (sdg)



### 3.3 Les rencontres avec l'employeur

Notre convention collective nous donne des moyens pour l'appliquer et se faire entendre si une ou plusieurs de ses clauses n'étaient pas respectées. N'oublions pas que la convention collective est le résultat d'une négociation où les deux parties ont dû faire des compromis. Ces rencontres avec l'employeur permettent de veiller au respect de la convention collective, de régler certains litiges et/ou de faire des mises au point dans d'autres dossiers, de questionner et de faire connaître notre position sur certaines de leurs décisions.

	CRT	Négos	Comité SST
<b>Rencontres avec les Ressources humaines</b>	17 novembre 2021 10 mars 2022 19 avril 2022 2 mai 2022 9 mai 2022 7 juin 2022 20 juin 2022	X	12 octobre 2021 30 nov. 2021 22 mars 2022 17 juin 2022
	<b>Secteur adaptation scolaire</b>	<b>Secteur Service de garde</b>	<b>Secteur général</b>
<b>Mouvement de Personnel (séance d'affectation)</b>	11 août 2022 16 août 2022 (résiduels) 18 août 2022 (LPE)	6 juin 2022 (division sdg St-Pie X) 28 juin 2022 17 août 2022 (résiduels)	2 Juin 2022 (petites séances)  22 juin 2022 (Tech. org. Scol.)  8 juin 2022

## 4 La formation des personnes offcières

Afin de bien remplir leurs responsabilités syndicales, des activités de formation syndicale ont été suivies par les personnes suivantes :

<b>Formation syndicale</b>		
<b>DATES</b>	<b>FORMATION</b>	<b>PARTICIPANTS</b>
5-6-7 octobre 2021	Exécutif 1	Mélanie Vézina
27 octobre 2021	Secrétariat	Annie Laflamme
2-9-16-18-23-25 novembre 2021	Les grandes rencontres CNESST en santé et sécurité au travail	Pascale Dufresne
17 février 2022	Amiante et produits dangereux	Catherine Cinq-Mars
21 février 2022	Qualité de l'air	Pascale Dufresne
24-25 Mars 2022	Pratique négo locale	Mélanie Vézina
26 avril 2022	Cadenassage	Catherine Cinq-Mars
31 mai-9-14-16 juin 2022	Les grandes rencontres CNESST en santé et sécurité au travail	Pascale Dufresne
21 juin 2022	Loi 27	Pascale Dufresne, Isabelle Rivest et Catherine Cinq-Mars

## **5 Les dossiers :**

Chaque année, le comité exécutif se dote d'un plan d'action pour tenter de répondre le mieux possible aux besoins des membres et de maximiser la qualité des services. Voici quelques réalisations de l'année 2021-2022.

### **5.1 Fondation : Cynthia Lemay**

Un kiosque Fondation a eu lieu le 27 avril 2022 dans nos bureaux.



### **5.2 Dossier EHDA : Bianka Laurencelle et Martine Gervais**

Deux comités existent concernant les élèves EHDA.

Un premier comité prévu à l'article 4-3.00 de notre convention collective par la Loi de l'instruction publique prévoit la participation d'une personne représentant notre syndicat dans ce comité. Bianka Laurencelle a participé à 3 rencontres virtuelles du comité EHDA. Martine Gervais a participé aux 2 dernières rencontres.

Notre syndicat est également représenté dans un autre comité prévu dans la convention collective des enseignants où il y a eu 5 rencontres virtuelles.

Dans ces 2 comités, les principaux sujets furent les travaux aux sujets des tâches psychoéducation VS TES, la formation ITCA, les places MEQ/MESSS avec les centres jeunesse, discussions sur la réorganisation des postes TES plancher, la répartition des ressources et plusieurs autres sujets qui touchent les élèves H et D.

### **5.3 Condition féminine : Pascale Dufresne**

La vice-présidente, Pascale Dufresne est responsable de ce dossier. La Marche mondiale des femmes, reportée à cause de la Covid, a eu lieu le 17 octobre 2021 à Trois-Rivières. En hommage à Polytechnique, le 6 décembre a été souligné. La journée internationale du droit des femmes a aussi été soulignée. Il y a eu une rencontre à Drummondville les 5 et 6 avril avec l'équipe de la condition féminine de la CSN. Des ateliers sur la violence conjugale, le plan de travail 21-24, les impacts de la loi 27 et le masculinisme ont été présentés.

### **5.4 Cartes de membre :**

Une mise à jour de nos pratiques nous permet d'utiliser les cartes de membres électroniques.

## 6 Les griefs et les ententes

En 2021-2022, 22 griefs ont été déposés à l'employeur et au greffe de l'éducation pour signifier au Centre de services qu'il contrevenait à la convention collective.

Compte-rendu des griefs :

- 6 griefs pour des mesures disciplinaires
  - 5 griefs pour des reclassements
  - 3 équité salariale
  - 8 griefs pour des dossiers de membres ex : affectation, traitement CNESST, temps supplémentaire, Covid
- 
- 7 griefs sont réglés
  - 1 grief est en processus d'arbitrage

## 7 Plan d'action pour 2022-2023

Votre syndicat met toujours au premier plan l'application de la convention collective et la défense des droits de ses membres.

Cependant, pour y arriver, il a besoin d'être informé des problématiques que les membres vivent dans leur milieu. N'hésitez pas à appeler votre syndicat pour vous assurer que votre direction applique bien les règles de la convention collective et soyez assurés de la confidentialité de l'information que vous nous transmettez.

Quelques dossiers prioritaires :

- Tâches et responsabilité des surveillants d'élèves
- Politique d'encadrement des stagiaires
- S'assurer du bon fonctionnement du projet « Aide à la classe »
- Suivi sur la surveillance de récréations
- Consultation sur l'annualisation des postes dans le secteur service de garde et le mouvement de personnel
- S'assurer du respect des mesures budgétaires en SDG
- Suivi de la réorganisation des postes de TES
- Horaire flexible des ouvriers
- Suivi du grief des ouvriers spécialisés
- S'assurer du bon fonctionnement des séances d'affectation
- Établir une structure de mobilisation afin de transmettre les informations aux membres
- Formation des Relais (mobilisation)

- Le **comité en SST** poursuit ses objectifs :
  - Informer les membres pour leur prévention et leur sécurité au travail;
  - Avancement des dossiers avec le comité paritaire du soutien;
  - Tournée paritaire avec l'atelier sur la civilité dans les services de garde;
  - Trouver des solutions et de l'aide pour contrer la violence envers le personnel de soutien;
  - Maintenir un environnement de travail sain au niveau physique et psychologique pour les travailleuses et les travailleurs;
  - Appuyer les travailleuses et les travailleurs avec leurs démarches auprès de l'employeur et de la CNESST;
  - Souligner la semaine de santé et sécurité du 16 au 22 octobre 2022;
  - Souligner la journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail ;
  - Souligner la semaine de la santé mentale;
  - Mettre sur pied un comité paritaire intérimaire pour la loi 27;
  - S'assurer du respect des nouvelles annexes de la convention collective, l'annexe 24 et l'annexe 26 ;
- Le comité paritaire de formation et de perfectionnement prévoit des formations en informatique et une nouvelle cohorte de l'AEC sur les Troubles du Spectre de l'Autisme avec le Cégep de Victoriaville. Comme chaque année, une soirée d'information de retraite Québec est prévue. Une révision de la politique de formation et de perfectionnement est envisagée. L'ajout de l'annexe 24 de la nouvelle convention collective portera le comité à se pencher sur l'indemnisation prévue pour les personnes recevant des stagiaires et sur la formation du personnel de soutien intervenant avec des élèves à besoins particuliers.

Merci à toutes les personnes qui s'impliquent au conseil syndical, aux comités service de garde, adaptation scolaire, santé et sécurité au travail, ainsi qu'au comité de vérification. Votre implication est essentielle au bon fonctionnement du syndicat et le comité exécutif vous en est reconnaissant.

*Merçi*